

IDU | UN NUMÉRO D'IDENTIFIANT UNIQUE À 14 CARACTÈRES POUR CHAQUE ENTREPRISE EN ACTIVITÉ*

LISTE DES PIÈCES A FOURNIR POUR LA DEMANDE DE L'IDU DE L'ENTREPRISE

- 1 La Carte Nationale d'Identité ou pièce d'identité du dirigeant
- 2 Tout document administratif indiquant la filiation du dirigeant (si la pièce fournie ne l'indique pas)
- 3 La Carte Nationale d'Identité ou pièce d'identité du mandataire
- 4 La Procuration dûment signée par le dirigeant de la société ou son représentant légal, si la formalité est faite par un mandataire
- 5 Le Formulaire M0 (et éventuellement les M2, M4 ou certificat de radiation) du Registre de Commerce et du Crédit Mobilier
- 6 La Déclaration Fiscale d'Existence (DFE) ou un Avis d'imposition
- 7 Le Contrat de bail/ Titre de Propriété ou Attestation de domiciliation
- 8 La Fiche de Notification de la CNPS ou DISA, ou Appel de Cotisation ou encore Attestation de mise à jour
- 9 Une Facture (CIE ou SODECI) du local professionnel datant de moins de trois mois
- 10 L'Attestation de localisation
- 11 Le Plan de localisation.

! NB : Les entreprises n'ayant pas réalisé l'ensemble des formalités pour une immatriculation économique (c'est-à-dire l'immatriculation à la fois au RCCM, au fichier des contribuables et à la CNPS), devront s'assurer de fournir obligatoirement les pièces ci-dessous listées.

Le requérant n'est pas immatriculé au fichier des contribuables (Déclaration Fiscale d'Existence)

PERSONNES MORALES

- La Carte Nationale d'Identité ou toute autre pièce administrative justifiant de la filiation des différents associés
- Une copie des statuts de l'entreprise
- Une copie de la Déclaration notariée ou non de souscription et de versement
- Le Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM)
- Le Contrat de bail
- Le Plan de localisation
- Le formulaire de demande d'immatriculation

PERSONNES PHYSIQUES

- La Carte Nationale d'Identité ou toute autre pièce administrative justifiant de la filiation du dirigeant
- Le Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM)
- Le Contrat de bail
- Le Plan de localisation
- Le formulaire de demande d'immatriculation

Si le requérant n'est pas immatriculé au Registre de Commerce et de Crédit Mobilier, il doit obligatoirement fournir

- Les Statuts enregistrés de l'entreprise (soit 2 copies enregistrées auprès des services de la Direction Générale des impôts, soit 6 copies à enregistrer auprès du Guichet Unique des Formalités d'Entreprises du CEPICI)
- La Déclaration de Souscription et de Versement ou Déclaration Notariée de Souscription et de Versement (DSV/DNSV) enregistrée (soit 2 copies enregistrées auprès des services de la Direction Générale des impôts soit 6 copies à enregistrer auprès du Guichet Unique des Formalités d'Entreprises du CEPICI)
- 02 copies de la liste certifiée conforme des dirigeants
- Le casier judiciaire du ou des dirigeants ou à défaut, une déclaration sur l'honneur complétée par un casier judiciaire dans un délai de 75 jours à compter de la date d'immatriculation
- La pièce d'identité du dirigeant ou toute autre pièce pouvant permettre de l'identifier
- Le Contrat de bail (1 copie enregistrée auprès des services de la Direction Générale des impôts ou 2 copies à enregistrer auprès du Guichet Unique des Formalités d'Entreprises du CEPICI) ou un titre de propriété
- Le formulaire unique d'immatriculation disponible sur le site internet du CEPICI.

Si le requérant n'est pas immatriculé au fichier de contributions sociales (Fiche de notification de la CNPS)

- La Carte Nationale d'Identité ou toute autre pièce administrative justifiant de la filiation du dirigeant
- Le Plan de localisation
- Le Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM)
- La Déclaration Fiscale d'Existence (DFE)
- Le Contrat de bail
- La Facture CIE ou SODECI
- Le Relevé d'Identité Bancaire (RIB) de l'Entreprise.

